



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 26 JANVIER 2023 à 20 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D3 - Animation du local seniors - Département de la Charente-Maritime -
Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes
âgées - Demande de subvention

Date de convocation : 20 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Natacha MICHEL à Jocelyne PELETTE ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoch CHAUVREAU ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 3 - Animation du local seniors - Département de la Charente-Maritime - Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Demande de subvention

Rapporteur : Mme Jocelyne PELETTE

Le service Cap seniors et solidarité poursuit sa mission de lutte contre l'isolement des personnes de plus de 60 ans et propose de développer un nouveau projet pour 2023 qui sera intégré à la programmation du local seniors, lieu d'accueil et d'animation situé au centre associatif des Bénédictines.

Ce lieu de convivialité ouvert deux fois par semaine depuis septembre 2021 est animé par deux agents municipaux avec le soutien des bénévoles attachés au service.

Le bilan des 14 mois écoulés est très encourageant puisque les seniors expriment leur satisfaction à se réunir dans ce lieu, autour d'activités diverses. Cependant des pistes d'amélioration sont envisagées pour enrichir les animations.

Afin de maintenir une dynamique et augmenter la fréquentation du local, la Ville souhaite faire appel à AMD FORMATIONS pour animer des ateliers ludo pédagogiques. Ceux-ci permettront au travers de jeux, de développer les codes du lien social, les valeurs communes du vivre ensemble et l'esprit collaboratif dans un groupe.

La finalité de ces ateliers sera la création d'un kit intitulé l'équip'âges dont les principaux objectifs sont :

- faciliter et maintenir le lien social par des rendez-vous collectifs réguliers ;
- lutter contre l'isolement et contribuer au repérage des fragilités ;
- entretenir les capacités cognitives par une activité ludique et conviviale ;
- développer la confiance en soi, l'ouverture vers autrui et la réassurance sur ses capacités ;
- ancrer un fonctionnement de groupe autour de valeurs communes ;
- traiter et prévenir les conflits de groupe.

L'objectif secondaire est de permettre aux seniors ayant construit ce kit de devenir les ambassadeurs auprès de chaque nouveau senior intégrant le local et de générer de l'attractivité.

Le programme proposé comprend un cycle de 10 rendez-vous réguliers de 2 heures à destination des seniors qui fréquentent le lieu, des bénévoles attachés au service et des agents municipaux qui l'animent. Les séances seront interactives, conviviales et collaboratives. Elles reposeront sur la participation active des bénéficiaires.

Le recours au service du transport à la demande permettra de lever les freins à la mobilité.

Le montant de la prestation de AMD FORMATIONS s'élève à 2 000 €.

Afin de mettre en place ce programme, la Ville sollicite le soutien du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de la Conférence des financeurs.

Le budget détaillé alloué au projet se décompose comme suit :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Prestation AMD Formations :	2 000,00 €	Département de la	
Achat goûter	150,00 €	Charente-Maritime -	
Fournitures animation :	200,00 €	Conférence des financeurs :	3 266,60
Communication :	150,00 €	€	
Mise à disposition salle + matériel :	400,00 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély :	1 100,00
Charges de personnel :	766,60 €	€	
Transport à la demande (agent			
+ amortissement véhicule, carburant) :	700,00 €		
Total :	4 366,60 €	Total :	4 366,60 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- de solliciter l'aide financière du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées à hauteur de 3 266,60 € ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits nécessaires à l'ensemble de cette programmation sont prévus en dépenses de fonctionnement, au Budget Primitif 2023.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230126-
2023_01_D3-DE

AR Sous-préfecture le 27 JAN. 2023

Publication dématérialisée le 27 JAN. 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.